

# LES DIFFÉRENTS ORGANES DE L'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL

## 1. La commission scolaire

La commission scolaire se compose de 4 représentants de la commune, 2 représentants des parents d'élèves et 2 représentants du personnel d'école.

### Les membres :

M. WEYDERT Raymond (président)  
 Mme LUDOVICY Marielou (secrétaire)  
 Mme BÜCK Myriam (rep. de la commune)  
 M. KOOB Alex (rep. de la commune)  
 Mme SCHON-JANDER Isabelle (rep. de la commune)  
 Mme STORN Déborah (rep. de la commune)  
 Mme DUPONG-KREMER Martine (rep. des parents d'élèves)  
 Mme VAN DER SCHILDEN-MEYER Vanessa (rep. des parents d'élèves)  
 Mme KRECKÉ Carole (membre du comité d'école)  
 M. SCHMIT Mike (président du comité d'école)

### Sont invités à assister aux séances avec voix consultatives :

M. BAUM Joa, Directeur de région (ou son délégué)  
 Mme BREGER Elisabeth, resp. de l'organisme assurant l'accueil socio-éducatif  
 Mme TRIERWEILER Marie-Paule, membre de l'équipe médico-socio-scolaire

### Les missions de la commission scolaire :

- coordonner les propositions concernant l'organisation des écoles et le plan de réussite scolaire et émettre un avis pour le conseil communal ;
- suivre la mise en œuvre de l'organisation scolaire et des plans de réussite scolaire ;
- promouvoir les mesures d'encadrement périscolaire ;
- émettre un avis sur les rapports établis par le SCRIPT et porter à la connaissance des bourgmestre et échevins tout ce qu'elle juge utile ;

- émettre un avis sur les propositions de budget de l'école ;
- participer à l'élaboration (construction, transformation) des bâtiments scolaires.

## 2. Le comité d'école

Le comité d'école a été élu le 22 mai 2019 par le personnel d'école pour une durée de 5 ans.

M. SCHMIT Mike a été nommé président du comité d'école, sur proposition des membres du comité d'école, par M. le Ministre Claude MEISCH.



d.g. à d. : M. GILBERTZ Claude, M. SCHMIT Marc, M. SCHMIT Mike (président), Mme DI TULLO Mireille, Mme KRECKÉ Carole, Mme GREWER Mandy.

### Les missions du comité d'école :

- élaborer une proposition d'organisation scolaire de l'école en tenant compte du PDS ;
- élaborer un plan de développement scolaire (PDS) et participer à son évaluation ;
- élaborer une proposition sur la répartition du budget ;
- donner son avis sur toute question en relation avec l'école ;
- déterminer les besoins en formation continue du personnel ;
- organiser la gestion du matériel didactique et informatique ;
- approuver l'utilisation du matériel didactique.

- assurer le bon déroulement de l'initiation des stagiaires enseignants ainsi que des stagiaires du personnel éducatif et psycho-social

#### **Les missions du président du comité d'école :**

- présider, préparer et coordonner les travaux du comité d'école ;
- veiller, ensemble avec le directeur, au bon fonctionnement de l'école ;
- animer et coordonner le travail des équipes pédagogiques ;
- assurer les relations avec :
  - o les autorités communales et nationales ;
  - o les parents d'élèves ;
  - o le foyer scolaire et l'équipe médico-socio-scolaire ;
- accueillir les remplaçants et organiser l'insertion des nouveaux élèves ;
- coordonner les plans horaires des enseignants ;
- rassembler les données concernant les élèves ;
- informer le bourgmestre de toute absence d'élève sans motif valable ;
- accorder des dispenses de fréquentation scolaire de plus d'une journée ;
- collaborer avec le SCRIPT ;

### **3. Les représentants des parents d'élèves**

Les représentants des parents d'élèves ont été élus par l'Assemblée des parents d'élèves le 24 octobre 2019 pour une durée de 3 ans.

#### **Les représentants des parents d'élèves :**

Mme DELL'ANGELA Valérie  
 Mme KREMER Martine  
 Mme MEYER Vanessa  
 M. RIBARITS Thomas  
 Mme STEINMETZ Laura  
 Mme VAN DEN BERG-VAN WANROOIJ Sherryl  
 M. ZUTAVERN Jan

#### **Les missions des représentants des parents d'élèves:**

- discuter, et le cas échéant, amender et compléter la proposition d'organisation de l'école ainsi que le PDS élaborés par le comité d'école ;

- organiser les réunions et manifestations communes des partenaires scolaires ;
- formuler des propositions sur toutes les questions en relation avec l'organisation de la vie scolaire.

### **4. L'équipe pédagogique**

L'équipe pédagogique est formée par l'ensemble des enseignants d'un cycle. Elle se réunit une fois par semaine.

#### **Les missions de l'équipe pédagogique :**

- organiser les apprentissages et la différenciation ;
- organiser l'appui pédagogique ;
- se concerter sur le matériel didactique ;
- élaborer des situations d'évaluation ;
- évaluer les performances ;
- se concerter avec l'ESEB.

#### **Les coordinateurs de cycle 2020/2021 :**

Cycle 1 : Mme GEIB Martine  
 Cycle 2 : Mme BRAUN Tania  
 Cycle 3 : M. ZEYEN Tom  
 Cycle 4 : M. GILBERTZ Claude

#### **Les missions des coordinateurs de cycle :**

- convoquer les réunions de l'équipe pédagogique ;
- fixer l'ordre du jour, diriger les réunions et documenter les décisions adoptées ;
- assurer les tâches de coordination ;
- représenter l'équipe d'un cycle auprès ;
  - o du comité d'école ;
  - o des parents ;
  - o de l'ESEB ;
  - o du personnel qui assure l'accueil socio-éducatif.

## L'ÉCOLE FONDAMENTALE « AM SAND » DE NIEDERANVEN

### ADRESSES DE CONTACT

#### • Bâtiment

Centre scolaire « Am Sand », L-6999 Oberanven  
 Secrétariat de l'école : Mme LUDOVICY-ENDERS Marielou  
 ☎ 34 84 73 - 600 (matin) Fax: 34 84 73 - 250  
 Email : secretariat@amsand.lu

Conciergerie de l'école : M. MANGEN Steve  
 ☎ 34 84 73 - 1 Site internet : <http://www.amsand.lu>

#### • Le comité d'école

Président : M. SCHMIT Mike  
 ☎ 34 84 73 - 700 (mardi matin)  
 Email : copresi@amsand.lu

Autres membres : Mme DI TULLO Mireille,  
 M. GILBERTZ Claude, Mme GREWER Mandy,  
 Mme KRECKÉ Carole, M. SCHMIT Marc.

#### • Directeur de région

Directeur : M. BAUM Joa  
 Directeur adjoint : M. MICHELS Thomas  
 Directeur adjoint : M. BISDORFF Christophe

Le directeur veille au bon fonctionnement des écoles publiques de l'enseignement fondamental de la région et il est responsable de la gestion pédagogique et administrative des écoles de la région. Le directeur représente le ministre auprès des communautés scolaires de la région et il soutient le dialogue, ainsi que la concertation entre les partenaires scolaires :

Direction de l'enseignement fondamental - région 10  
 17, rue de Flaxweiler  
 L-6776 Grevenmacher  
 ☎ 24 75 59 - 40  
 Email : secretariat.grevenmacher@men.lu

#### • Commission scolaire

Président : M. WEYDERT Raymond (bourgmestre)  
 Secrétaire : Mme LUDOVICY-ENDERS Marielou  
 ☎ 34 84 73 - 600  
 Email : marielou.ludovicy@niederanven.lu

#### • Représentants des parents d'élèves

Mme DELL'ANGELA Valérie  
 Mme KREMER Martine  
 Mme MEYER Vanessa  
 M. RIBARITS Thomas  
 Mme STEINMETZ Laura  
 Mme VAN DEN BERG-VAN WANROOIJ Sherry  
 M. ZUTAVERN Jan

#### • Association des parents d'élèves

Présidente : Mme DUPONG-KREMER Martine  
 Email : martine.kremer@internet.lu

Secrétaire : Mme Margarethe SCHIESER  
 Email : info@ape-niederanven.lu

#### • Institutrice spécialisée dans l'encadrement des enfants à besoins éducatifs particuliers ou spécifiques (I-EBS)

Mme Carole STOOS intervient au sein de l'école dans la prise en charge des élèves à besoins particuliers ou spécifiques. Pour ce faire, elle assiste les élèves en classe, se concerta avec les titulaires de classe et l'équipe pédagogique et les soutient dans leur démarches selon une approche inclusive. Elle dresse ensemble avec les acteurs au niveau de l'école un plan de prise en charge individualisé et en assure le suivi. Elle fait le lien avec la commission d'inclusion et les services d'éducation et d'accueil en se concertant de façon systématique avec le directeur-adjoint- I-EBS, membre de la direction de région. Il va sans dire qu'une bonne interaction avec les parents concernés ne peut se faire que sur base d'un échange régulier entre les différents partenaires.

#### • Equipe de soutien des élèves à besoins éducatifs particuliers ou spécifiques (ESEB)

L'ESEB a pour mission d'assurer le diagnostic et le suivi de la prise en charge des élèves à besoins éducatifs particuliers en collaboration avec les écoles, les I-EBS concernés, et, au besoin, avec l'équipe médico-socio-scolaire concernée et les instituts spécialisés.

#### • Service médico-social

Mme TRIERWEILER Marie-Paule (Assistante sociale)  
 Centre médico-social  
 ☎ 48 83 33 - 1  
 Email : marie-paule.trierweiler@ligue.lu

Mme URWALD Diane (Infirmière en pédiatrie)  
 Centre médico-social Grevenmacher  
 ☎ 75 82 81-1  
 Email : diane.urwald@ligue.lu